

**Délibération n° : D2025011038**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers en exercice : 18

Date de la convocation : 10 novembre 2025

Votes exprimés : 17

**Séance du 17 novembre 2025**

Le 17 novembre 2025 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de VERSONNEX, s'est réuni en session ordinaire en présentiel et en visioconférence, sous la Présidence de M. Jacques DUBOUT, Maire,

**PRESENTS** : Jacques DUBOUT (maire) – Evelyne MARTIN - Patrick HEIDELBERGER – Donata ROTH - Jean-Laurent FERVEL - Marie-Anne SOLETTI - Michael BIRNER - Nicolas BLOUQUY - Daniel DEVISCOURT – Roland MERLEAU - Céline PAUGET - Jocelyne PETRY - Cyrille ROBERT - Pascale STEINMANN - Laurence TAQUET

**PROCURATIONS** : Emeline HEDRICH donne procuration à Evelyne MARTIN, Dominique PORTEILLA FOURNIER donne procuration à Patrick HEIDELBERGER

**ABSENTS** : Roxane PERRET

Secrétaire de séance : Marie-Anne SOLETTI

**OBJET : TARIF DES LOCATIONS DE SALLE ET DE MATERIEL**

M. Le Maire informe qu'il convient d'apporter des adaptations aux tarifs de location des salles municipales de la commune de Versonnex ainsi que pour le prêt de matériel. Ci-joint annexé le détail des tarifs.

Il est précisé que :

- Des arrhes à hauteur de 30% du montant de la location seront à verser à la réservation. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation moins de 2 mois avant la date prévue (sauf en cas de force majeure) ;
- Le règlement des cautions doit se faire par chèque ou par virement bancaire (de préférence) ;
- Le règlement de la location doit se faire obligatoirement par chèque ou par carte bancaire pour un montant supérieur à 300€ ;
- Chaque location a son règlement intérieur et son dossier d'inscription à compléter ;
- Une attestation d'assurance devra être fournie pour toutes demandes de réservation.

Le Maire se réserve le droit sur le conseil de l'exécutif de refuser une location de salle sans devoir donner de justification.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- **D'ACCEPTER** à la majorité 13 votes pour et 4 abstentions, le tarif des locations de salle et de matériel, à compter du 17 novembre 2025 ;
- **DIRE** que les crédits en résultant seront imputés dans le budget de l'exercice en cours ;
- **DIRE** que la présente délibération abroge les délibérations antérieures relatives à tous les tarifs mentionnés dans cette délibération. D20141006\_039 et D202212055.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé Le Maire et le secrétaire de séance

Pour extrait conforme,

**M. Le Maire**  
Jacques DUBOUT



**Secrétaire de séance**  
Marie-Anne SOLETTI

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Marie-Anne SOLETTI". It is enclosed in a blue oval.

**Rendu exécutoire**  
Le 19/11/2025  
Publié  
Le 19/11/2025



VERSONNEX

**Annexe 1 : Tarif location de salle et matériel**

Accusé de réception en préfecture  
001-210104352-20251119-D2025011038-DE  
Date de télétransmission : 19/11/2025  
Date de réception préfecture : 19/11/2025

**Location matériel**

DESCRIPTIF		TARIF		MONTANT CAUTION
		Résidents Versonnex	Résidents hors Versonnex	
TENTES BARNUM	Par tente et par jour en semaine	25 €	40 €	500 €
	Par tente et par week-end	45 €	70 €	
TABLES  Longueur : 2,20m Largeur : 70cm Hauteur : 80cm	Par jour en semaine (1 table + 2 bancs)	3 €	5 €	Néant
	Par week-end (1 table + 2 bancs)	6 €	10 €	
BANCS  Longueur : 2,20m Largeur : 24cm Hauteur : 50cm	Forfait transport (uniquement Versonnex)	30 €	45 €	
CONSIGNE ECOCUP	Retour inférieur au nombre du départ	1 €	2 €	Néant

**Location de salle**

DESCRIPTIF		TARIF		MONTANT CAUTION
		Résidents Versonnex	Résidents hors Versonnex	
SALLE FORGE Marteau  (haut) 50 personnes maximum	1 journée en semaine	190 €	285 €	Dégradation matériel : 350€ Ménage : 150€
	1 Week-end	250 €	375 €	
	Tarif à l'heure	10 €	15 €	
SALLE FORGE Enclume  (bas) 20 personnes maximum	1 journée en semaine	130 €	195 €	Dégradation matériel : 350€ Ménage : 150€
	1 Week-end	180 €	270 €	
	Tarif à l'heure	5 €	10 €	
SALLE FORGE  (les deux salles)	Week-end	350 €	525 €	Dégradation matériel : 350€ Ménage : 250€
SALLE DE DANSE  Uniquement association	Tarif à la séance	5 €	10 €	160 €
SALLE DE PEINTURE  Uniquement association	Tarif à la séance	5 €	10 €	160 €
SALLE PIERRE JAQUES  180 personnes assises 300 personnes debout	1 journée en semaine	470 €	705 €	Dégradation matériel : 500 € Ménage : 250 €
	1 Week-end du (vendredi au dimanche)	750 €	1 125 €	
	Tarif à l'heure	15 €	25 €	
	Forfait perte des clés			
	Forfait perte carte magnétique			
FOYER DE LUCIE	Forfait gardiennage (en cas déclenchement alarme)			Suivant facture de remplacement
	Tarif à la séance	5 €	10 €	160 €
	1 journée en semaine	600 €	900 €	Dégradation matériel : 800€ Ménage : 250€
SALLE PIERRE JAQUES  POUR LES COMMERCANTS	Week-end (samedi & dimanche)	1 000,00 €	1 500 €	
EVENEMENT COMMUNAL	Par emplacement (particulier et professionnel)	5 €	10 €	Néant
	Par emplacement association Versonnex	Gratuit		

DESCRIPTIF		TARIF	MONTANT CAUTION
MARCHAND AMBULANT	Par jour	11 €	Néant
	1 jour par semaine pour l'année	70 €	
MARCHE LOCAL	Par année	70 €	Néant
DROIT DE PLACE (cirque, camion outillage...)	Forfait temporaire à la demande par jour	50 €	150 €

### Tarif association communale ou association loi 1901

DESCRIPTIF	TARIF	MONTANT CAUTION
Une manifestation par an	Gratuit	0,00 €
Cotisation annuelle adhérent <120€	Gratuit	0,00 €
Coût de la séance <3€	Gratuit	0,00 €